

## **PROCÈS-VERBAUX**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 5 FÉVRIER 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 5 février 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Sylvain Lavoie, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

### 1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

### 2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

### 3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-02-05/20

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 4.0 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018**

2018-02-05/21

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 15 janvier 2018.

### 5.0 **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES**

2018-02-05/22

**IL EST PROPOSÉ** par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de janvier et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **6.0 RAPPORTS**

#### **6.1 Comités externes :**

##### 1) MRC :

- Rapport de la Mairesse : lors de la rencontre des maires de la MRC le 17 janvier, M. Jacques Madore a été réélu comme préfet et les autres dossiers ont été attribués. Mme Françoise Bouchard aura les dossiers : matières résiduelles, Récup-Estrie et centre de tri.

##### 2) Incendies :

- Pas de réunion durant le dernier mois. Le Conseiller Anthony Laroche a participé au souper annuel des pompiers.

##### 3) Régie des déchets :

- Pas de réunion dans le dernier mois. Le Conseiller Fernando Sanchez participera à un webinaire au courant du prochain mois.

##### 4) TCCC :

- Rapport du Conseiller Anthony Laroche de la rencontre du 17 janvier et à propos des règlements généraux.

##### 5) Coop de solidarité : Prochaine réunion le 6 février.

##### 6) Comité famille MRC :

Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne:

- Informations concernant l'organisme de médiation citoyenne.
- Retour sur la fête de la famille 2017.
- Renouvellement de la politique familiale et des aînés.

#### **6.2 Services internes :**

##### 1) Voirie, aqueduc, égout :

- Rapport de l'inspecteur municipal.

##### 2) Loisirs

Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :

- Idée de vente de garage l'été prochain.
- Bilan fête de la pêche.
- Journée plein-air d'hiver prévue fin février ou mars.

#### **6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :**

1) Retour sur la formation ADMQ à Sherbrooke les 24-25 janvier concernant la loi 122.

2) Rencontre des maires et DG avec le MTQ concernant les subventions en voirie.

3) Rencontre à venir avec M. Gaudet pour la mise en commun des services d'aqueduc et égout.

4) Suivi concernant les plans et devis des tronçons T1 et T2.

#### **6.4 Rapport de la mairesse :**

- Mouvement québécois des mini-maisons : Françaises Bouchard et Roger Heath ont assisté à l'assemblée à Sherbrooke pour créer le mouvement. Déjà 600 membres, dont Dixville.

## **PROCÈS-VERBAUX**

### **7.0 TRÉSORERIE :**

#### **7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

2018-02-05/23

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7347 à 7376 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 43 810.63 \$.

### **7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

#### **7.2.1 AUTORISATION À SIGNER LA PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.**

2018-02-05/24

Considérant la proposition no. 20180003 pour les services professionnels pour l'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'eau potable et des eaux usées;

Considérant la négociation de certains changements pour le nouveau contrat résultant d'une baisse considérable du prix;

Considérant le nouveau prix annuel de 21 650\$ plus taxes;

Il est proposé par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer l'entente avec Aquatech.

#### **7.2.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE SURFACE MULTISPORTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIFS – PHASE IV.**

2018-02-05/25

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Roger Heath que la municipalité de Dixville autorise la présentation du projet de surface multisports au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

**QUE** soit confirmé l'engagement de la municipalité de Dixville à payer une part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

**QUE** la municipalité de Dixville désigne monsieur Sylvain Benoit, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

## PROCÈS VERBAUX

### 8.0 RÉSOLUTIONS

#### 8.1 RECHERCHE DANS LES ARCHIVES DE LA MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COATICOOK

2018-02-05/26

Considérant que la municipalité détient des archives en lien avec l'histoire de Dixville;

Considérant l'intérêt de la Société d'histoire de Coaticook d'acquérir certaines de ces archives dans le but de les valoriser et de les rendre disponibles à la population;

Considérant que le fruit de ces recherches sera accessible gratuitement aux citoyens de Dixville;

Considérant que ces informations seront également utiles au projet municipal de caractérisation des bâtiments et des paysages actuellement en cours;

Il est proposé par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité d'autoriser la Société d'histoire de Coaticook à acquérir les archives en lien avec l'histoire de Dixville.

#### 8.2 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE « RÉVISÉ ».

2018-02-05/27

Attendu que la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

Attendu que le conseil municipal de Dixville désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres.

Attendu que le plan de sécurité civile de Dixville a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*.

Attendu qu'il est prévu que le plan soit mis à jour et révisé périodiquement et que le comité a procédé à la *révision* complète du plan en 2018.

Attendu qu'un nouveau plan a été produit et transmis aux détenteurs prévus et que de nouveaux fascicules opérationnels ont été produits et distribués aux membres de l'OMSC.

En conséquence, il est proposé par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité :

- D'adopter le plan de sécurité civile *révisé* de la municipalité de Dixville.
- De distribuer le nouveau plan révisé ou extraits du plan aux destinataires prévus.
- Que copie de la résolution soit acheminée à madame Catherine Otis, conseillère en sécurité civile de la Direction régionale de la sécurité civile de la Montérégie et de l'Estrie.

## **PROCÈS-VERBAUX**

8.3 DÉPÔT AU CONSEIL DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$, DONT LE TOTAL 2017 POUR UN MÊME CONTRACTANT DÉPASSE 25 000\$. LA LISTE EST ÉGALEMENT PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.

### 9.0 **AVIS DE MOTION**

9.1 Aucun.

### 10.0 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

#### 10.1 **RÈGLEMENT NO. 193-18 – RELATIF À LA RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.**

2018-02-05/28

Attendu que le conseil prend en compte le règlement no. 193-18 relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et en fait sien comme si au long reproduit ;

Attendu qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été donnés régulièrement le 15 janvier 2018 ;

Attendu qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil ;

Attendu que le secrétaire rappelle l'objet du règlement ;

Il est proposé par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le règlement no. 193-18 relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la municipalité, sous le numéro 193-18, et en conséquence, signé par le maire et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de ce dernier.

Tous les membres du conseil font le serment prévu par l'article 49 de la Loi sur l'éthique.

#### 10.2 **RÈGLEMENT NO. 194-18 – ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS « DIXVILLE HABITATION DURABLE 2018 »**

2018-02-05/29

ATTENDU QUE la Municipalité de Dixville désire renouveler son programme de subventions pour la construction d'habitations écologiques et durables ;

ATTENDU QUE, par application des dispositions de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité de Dixville peut mettre en place un programme de subventions à des fins d'amélioration du bien-être de sa population;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte le règlement no. 194-18 et en fait sien comme si au long reproduit ;

# PROCÈS VERBAUX



ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018.

ATTENDU QU'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le règlement no. 194-18 tel que présenté, d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la municipalité, sous le numéro 194-18, et en conséquence, signé par le maire et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de ce dernier.

## 11.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

## 12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

## 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 20h20.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

2018-02-05/30